

ELLES en parlent...

? J'ai 50 ans, sans antécédents familiaux ou médicaux, suis-je concernée par le dépistage organisé du cancer du sein ?

D^r Annick Notari, régie départementale de la prévention et du suivi des cancers : vous entrez parfaitement dans la tranche d'âge concernée par le dépistage organisé du cancer du sein : 50 à 74 ans. Chaque Ornaise de votre tranche d'âge reçoit une invitation à se rendre soit dans le mammobile 61, structure mobile équipée de matériel radiologique soit dans un centre de radiologie agréé.



? J'ai peur de savoir, je n'ai pas envie d'y aller.

D^r Annick Notari : un cancer du sein se guérit et n'est plus une fatalité. Vous devez savoir également que le cancer n'est pas systématiquement le résultat d'une anomalie détectée lors de la mammographie. 90% des anomalies détectées se révèlent sans gravité après analyse.

? Je ne veux pas perdre mes seins et mes cheveux.

D^r Annick Notari : sachez que l'ablation des seins est de moins en moins pratiquée et que les techniques de reconstruction de la poitrine sont très performantes. Par ailleurs, vous pouvez vous jouer de votre chevelure avec un joli foulard ou une perruque. Surtout, ne vous enfermez pas dans la solitude. Évoquez vos angoisses mais aussi vos victoires quotidiennes avec votre conjoint, votre famille et vos amis.



? J'ai 74 ans, sans antécédents médicaux ou familiaux mais je me sens trop vieille pour ce dépistage. Je laisse cela à mes filles.

D^r Annick Notari : aujourd'hui, la vieillesse est une notion tout à fait relative... Vous avez de très belles années à partager avec ceux que vous aimez. Retenez aussi que grâce à un dépistage régulier, vous pouvez protéger vos filles et leur sauver la vie en les informant des évolutions éventuelles vous concernant.

Le dépistage organisé

vos rendez-vous santé

**Votre carte de prévention du Comité 61.
Vous avez entre 50 et 74 ans ?**

La carte de prévention du Comité 61 qui vous est remise par votre médecin traitant vous permet de noter tous vos rendez-vous, qu'il s'agisse du dépistage du cancer du sein ou du cancer colorectal. Vous évitez ainsi un examen intermédiaire injustifié et pouvez mieux inclure cette pause santé dans votre quotidien. Vous êtes accompagnée mais restez autonome dans votre démarche de prévention.

DÉPISTER le cancer du sein

Avec le mammobile 61

Création : T'inoti - www.tinoti.com / Impression : API CG 61 - mars 2012



Pour toute information sur le dépistage, les cancers et pour vos rendez-vous santé : contactez la régie départementale de la prévention et du suivi des cancers :

N° Vert 0 800 215 117

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE





Les étapes clés :

Aujourd'hui le Conseil général met à votre disposition un mammographe numérique dernière génération avec microdose de rayons X.

La mammographie permet de détecter les lésions de manière précoce : cette méthode a démontré sa fiabilité. Le matériel radiologique bénéficie de contrôles de qualité répétés. Les clichés font l'objet d'une double lecture par deux radiologues différents : le dépistage organisé met toutes les chances de votre côté.

- Un dépistage précoce + une participation massive au dépistage organisé = 94% de chances de guérir du cancer du sein.
- Cet examen est entièrement pris en charge et doit être renouvelé tous les deux ans.



1

Vous recevez **tous les deux ans** une invitation à vous rendre **soit dans le mammobile 61, soit dans un centre de radiologie agréé.**



4

L'appareil est réglé de façon à rendre **l'examen indolore ou parfaitement toléré par la patiente.**



2

Vous êtes accueillie dans le mammobile ou dans le centre de radiologie. **Vous êtes invitée à remplir une fiche de renseignements vous concernant.**



5

Les clichés (deux pour chaque sein) sont développés immédiatement **et leur qualité est vérifiée.**



6

Les résultats vous sont **communiqués dans les 15 jours** ainsi qu'à votre **médecin traitant et/ou votre gynécologue.**

En cas d'anomalie, ce dernier va décider des examens complémentaires qu'il vous faudra effectuer.



3

Une manipulatrice vous accompagne pour la mammographie. Le mammographe se compose d'un tube à rayons X et d'un système de compression. L'examen consiste à comprimer à tour de rôle les deux seins **pour les exposer à une faible dose de rayons X.** L'étalement des tissus mammaires facilite la visualisation des structures du sein et la réduction de la dose de rayons délivrée.

La mammographie est rapide, sûre et gratuite

Prendre quelques minutes pour soi offre à la vie toutes ses chances.

Participez à la prochaine campagne de dépistage organisée du cancer du sein.

Plus de 950 cancers ont pu être traités depuis le début des campagnes ornaises.

LE principe

La mammographie est un examen radiologique qui permet d'observer l'intérieur de chaque sein afin de détecter d'éventuelles tumeurs ou anomalies.